

 <p><a href="http://wa-jutsu-le-bouscat.e-monsite.com/">http://wa-jutsu-le-bouscat.e-monsite.com/</a></p>	<p align="center"><b>USB JU-JUTSU TRADITIONNEL</b>  <b>BULLETIN D'INSCRIPTION</b>  <b>ADHÉRENT MAJEUR</b>  <b>SAISON SPORTIVE 2024-2025</b></p>	<p align="right"><b>Dojo des Écus</b>  <b>74 rue des Écus</b>  <b>33110 Le Bouscat</b></p> <p align="right">06 70 61 53 06 / 06 79 72 41 87  marc.guasch.7@gmail.com</p>
--	---	--

N° carte de membre (à remplir par le club) :

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Grade Wa-Jutsu :	Profession :
Adresse de messagerie :	Téléphone :
Adresse complète :	

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom :	Téléphone :
-------	-------------

En signant ce bulletin d'adhésion, l'adhérent s'engage à :

- Respecter les Statuts et le Règlement Intérieur de l'association ainsi que les Règles de Vie au Dojo. Ces trois documents sont disponibles sur le site internet du club et consultables au siège social de l'association (Dojo des Écus).
- Adhérer à l'association pour une durée d'une saison sportive, de septembre à juin, et à régler l'intégralité du montant de la cotisation annuelle fixée chaque année par l'Assemblée Générale.
- Fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique des arts martiaux sans compétition » avant le début du premier cours.

**Les horaires des cours ainsi que le montant de la cotisation annuelle sont disponibles sur le site internet du club.**

Droit à l'image : L'adhérent autorise l'association USB Ju-Jutsu Traditionnel à utiliser et publier (article de presse, site internet, etc.) les photos et vidéos prises à l'occasion des différentes activités du club (entraînements régionaux, sorties, manifestations diverses).

OUI                      NON                      (cocher la réponse)

Fait à :                                      Le :

Signature de l'adhérent :

*(Précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé")*



<http://wa-jutsu-le-bouscat.e-monsite.com/>

**USB JU-JUTSU TRADITIONNEL**

**RÈGLES DE VIE AU DOJO**

SAISON SPORTIVE 2024-2025

**Dojo des Écus  
74 rue des Écus  
33110 Le Bouscat**

**06 70 61 53 06 / 06 79 72 41 87  
marc.guasch.7@gmail.com**

Nom :

Prénom :

En signant ce document l'adhérent et/ou son représentant légal s'engage à respecter les règles suivantes, pour la bonne pratique du Ju-Jitsu Traditionnel au sein de notre club :

- Porter une tenue adaptée à la pratique du Ju-Jitsu :
  - Kimono et ceinture,
  - Tee-shirt blanc obligatoire pour les féminines,
  - Zoories (tongs).
- Saluer le tatami avant d'y monter.
- Lorsque le cours est déjà commencé lors de votre arrivée, attendre au bord du tapis que l'encadrant vous donne l'autorisation de monter sur le tatami.
- Ne pas marcher pieds nus en dehors du tatami et ne pas marcher avec des chaussures sur le tatami.
- Utiliser les vestiaires pour se changer.
- Ne pas élever la voix dans les vestiaires afin de ne pas gêner les pratiquants se trouvant déjà dans le Dojo
- Ne pas boire ou manger sur le tatami.
- Les enfants doivent être récupérés dès la fin du cours, en quittant le tatami, par leurs parents ou une personne autorisée par eux.
- Pour maintenir l'hygiène sur le tatami il est nécessaire que les kimonos ne soient utilisés que pour les cours et lavés régulièrement.
- Retourner les coupons réponses relatifs aux différentes informations du club à la date prévue.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent :